

Appel de candidatures

Projet de recherche de 40 000 \$

Chaire de la Famille Blanchard pour l'enseignement et la recherche en soins palliatifs

La Chaire d'enseignement et de recherche en soins palliatifs de la famille Blanchard lance son concours pour des subventions de 40 000\$ destinées à soutenir un projet dont l'objet de recherche est dans le domaine des soins palliatifs.

Thème prioritaire :

La Chaire, durant les cinq prochaines années (2017-2022), concentrera ses activités sur le thème de l'accessibilité à des soins palliatifs de qualité, soutenue par des pratiques exemplaires.

Axes prioritaires :

Les deux axes prioritaires d'activité de la Chaire durant cette période seront d'une part, la recherche clinique et les pratiques exemplaires en soins palliatifs et, d'autre part, la formation interprofessionnelle en soins palliatifs.

Conditions d'admissibilité

1. Être professeur à l'Université de Montréal.
2. Avoir dans le projet la participation d'un chercheur du domaine des sciences humaines et sociales et un chercheur du domaine des sciences de la santé incluant les sciences et les spécialités médicales.
3. L'objet du projet de recherche doit s'inscrire dans la thématique des soins palliatifs en lien avec une des deux axes prioritaires d'activité de la Chaire:

3.1 La recherche clinique et les pratiques exemplaires en soins palliatifs :

Les recherches présentées devront réserver une place prépondérante aux pratiques exemplaires qui répondent à la souffrance apportée par la maladie grave potentiellement létale et qui accroissent l'accessibilité à des services de qualité pour y faire face. Des projets de diverses natures pourront être soumis dans les champs suivants :

- La compréhension du phénomène de la souffrance dans ses dimensions biologiques, psychosociales et existentielles;
- L'étude des symptômes constituant les contributions les plus importantes à l'état de souffrance de la personne malade, de ses proches et des soignants;
- L'identification des stratégies à mettre en place pour accompagner l'humain aux prises avec la souffrance, stratégies cliniques certes mais aussi communautaires;
- Les liens de collaboration interprofessionnelle entre les différentes disciplines impliquées dans les soins aux personnes en phase palliative;
- L'intégration de la notion de patient partenaire, étendue aux proches de la personne malade, à la détermination des objectifs de soins et à l'évaluation des interventions entreprises.

3.2 Formation interprofessionnelle en soins palliatifs :

Les travaux dans cet axe devront porter sur l'élaboration, l'implantation ou l'évaluation de pratiques novatrices de formation interprofessionnelle en soins palliatifs, notamment des projets tels que :

- L'évaluation d'implantation de modules de formation initiale interprofessionnelle en soins palliatifs;
 - L'évaluation qualitative de programmes de formation de formateurs en soins palliatifs;
 - L'élaboration de méthodes pour évaluer le développement des compétences en soins palliatifs pour divers professionnels de la santé;
 - L'intégration des patients/proches partenaires dans l'élaboration, l'implantation et l'évaluation de diverses formules pédagogiques en soins palliatifs.
4. Les projets soutenus par la Chaire devront reposer sur une approche interdisciplinaire, soit la présence d'au moins deux disciplines représentées dans leur conception et dans leur analyse.

Constitution du dossier de candidature :

1. Description du projet et devis de recherche, incluant un plan d'activités et sa ventilation budgétaire (maximum de 5 pages);
2. Curriculum vitae des membres de l'équipe de recherche (maximum de 4 pages).

Critères d'évaluation:

1. Pertinence du projet recherche en lien avec la thématique de la Chaire et ses axes;
2. Perspective interdisciplinaire ou interprofessionnelle offerte par la recherche;
3. Valeur scientifique du projet de recherche;
4. Impacts et retombées attendus à court, moyen et long terme des résultats de ces travaux et de ceux qui pourraient en découler.

Des retombées potentielles pour le CIUSSS du Nord-de-l' île-de-Montréal représenteront un atout dans l'évaluation des candidatures.

Les demandes doivent être soumis à:

M^{me} Élisabeth Larouche (elizabeth.larouche@umontreal.ca) **au plus tard le 30 mars 2018**. La décision du jury sera communiquée aux candidats au plus tard le 30 avril 2018.

Les demandes doivent être accompagnées des pièces jointes exigées.



Nathalie Cairefon,
Directrice du DMFMU et titulaire de la Chaire